

SOPRAVAP KRAFT

SOPRAVAP KRAFT est un écran pare-vapeur/frein vapeur en kraft renforcé. Il peut se poser, soit en toiture de manière traditionnelle sur support discontinu, soit en mur sur support continu ou discontinu.

Domaine d'emploi

SOPRAVAP KRAFT est utilisé en tant que pare-vapeur/frein vapeur et/ou pare-vent (pour améliorer la perméabilité à l'air du bâti).

SOPRAVAP KRAFT est un écran pare-vapeur/frein vapeur, pour une utilisation en mur, sol et toiture, conforme à la norme NF P 21-204-1 (Référence DTU 31.2 « Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois »).

SOPRAVAP KRAFT est un écran pare-vapeur/frein vapeur pour une utilisation en toiture conforme au cahier CSTB 3560 (« CPT de Mise en oeuvre des procédés d'isolation thermique de combles »).

Nota : **SOPRAVAP KRAFT** n'est pas destiné à être utilisé comme pare-vapeur en climat de montagne dans le cadre du procédé **SARKING**.

Constituants

	SOPRAVAP KRAFT
Masse surfacique	156 ± 30 g/m ²
Face supérieure	Papier kraft
Face inférieure	Papier kraft

Conditionnement

	SOPRAVAP KRAFT
Dimensions du rouleau : - Longueur - Largeur	≥ 50 m 1,50 ± 0,02 m
Poids du rouleau	11,7 kg environ
Couleur	Surface kraft Sous-face kraft
Marquage	Chaque rouleau est étiqueté conformément aux dispositions du marquage CE
Conditionnement	40 rouleaux couchés par palette
Stockage	Sur un support plan à l'abri des intempéries et des variations importantes de températures

Caractéristiques - Marquage CE

SOPRAVAP KRAFT est un écran pare-vapeur/frein vapeur conforme à la norme EN 13984.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Etanchéité à l'eau	Conforme	EN 13984:2013
Résistance au choc	NPD	
Durabilité (facteur de résistance à l'humidité) : après vieillissement artificiel en milieu alcalin	Conforme NPD	
Résistance à la déchirure au clou (N) - Longitudinale - Transversale	70 60	
Résistance du joint	NPD	
Propriétés de transmission de vapeur d'eau (Sd en m)	20 [-2;+5]	
Propriétés en traction Résistance en traction (N/50 mm) - Longitudinale - Transversale	270 180	
Allongement (%) - Longitudinale - Transversale	2 2	
Réaction au feu	F	
Substances dangereuses	Conforme	

Caractéristiques (hors marquage CE)

Classe d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur	A+	-
---	----	---

Mise en œuvre

SOPRAVAP KRAFT est mis en œuvre conformément à la norme NF P 21-204-1 (Référence DTU 31.2 « Construction de maisons et bâtiments à ossatures en bois »). Il doit être placé de manière continue du côté intérieur du local chauffé entre l'isolation et le revêtement intérieur. Il doit concerner la totalité de l'enveloppe extérieure du logement ou du bâtiment chauffé.

- Mise en œuvre d'un système d'étanchéité à l'air :

SOPRAVAP KRAFT est déroulé horizontalement et maintenu par agrafage sur les structures bois.

Afin de garantir une meilleure étanchéité à l'air du bâti, un recouvrement entre les lés de 10 cm minimal est respecté.

L'ensemble des recouvrements, horizontaux et verticaux, sont jointoyés de façon continue avec l'adhésif **AIR'STICK**.

Un cordon continu de mastic **AIR'SOPRASEAL INT** est déposé pour jointoyer **SOPRAVAP KRAFT** avec l'ensemble des parois : sol, plafond et menuiseries.



FICHE TECHNIQUE

n° PROFR011/a annule et remplace DT-10/108_FR CE



Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

SOPRAVAP KRAFT n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour des informations complémentaires.

Système de Management intégré QSE :

SOPRAVAP KRAFT est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001)**.